

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 19 (1989)
Heft: 9

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRO SENECTUTE

Pour la Vieillesse

SECRÉTARIAT ROMAND: case postale,
1800 Vevey 1, rue du Simplon 23, (021) 923 50 23
SECRÉTARIATS CANTONAUX:
Genève, rue de la Maladière 4, (022) 21 04 33
Lausanne, rue du Maupas 51, (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 53, (039) 23 20 20
Bielle, rue du Collège 8, (032) 22 20 71
Delémont, av. de la Gare 49, (066) 22 30 68
Tavannes, rue du Pont 4, (032) 91 21 20
Fribourg, rue Saint-Pierre 10, (037) 22 41 53
Sion, rue des Tonneliers 7, (027) 22 07 41

Collecte 1988: le cap des 5 millions dépassé

Pour la première fois, la collecte nationale de Pro Senectute, Fondation suisse pour la vieillesse, a dépassé en 1988 le cap des cinq millions de francs. Elle a rapporté 5 037 087 francs, somme qui représente une augmentation légèrement supérieure à 3% par rapport à 1987; quant aux frais d'organisation, ils atteignent la proportion usuelle de 10% du produit brut. Les cantons qui continuent à pratiquer le porte-à-porte ont contribué particulièrement à ce bon résultat.

94% des recettes nettes vont dans les cantons où elles servent soit à l'aide directe, soit à divers services offerts aux personnes âgées. Les 6% restant reviennent à la caisse centrale qui finance diverses prestations spécialisées au service des secrétariats cantonaux et d'une centaine de permanences-conseil.

Cette année, Pro Senectute lance sa traditionnelle campagne financière d'automne sous le signe du Mieux-être, une manière d'attirer l'attention sur le caractère vital du maintien de l'agilité physique et mentale lorsque l'âge avance. A l'enseigne d'«aînés + sport», la Fondation nationale pour la vieillesse fait appel à plus de 500 moniteurs qui s'efforcent de maintenir au mieux de leur forme physique quelque 90 000 personnes, dès l'âge de 55 ans. Dans plusieurs cantons, le mouvement «aînés + sport» s'enorgueillit déjà de 20 ou 25 années d'existence.

VAUD

Les 10 ans du Centre Pierre Mercier

Une fête pleine de panache, un éclatant succès sur toute la ligne. Le Centre Pierre Mercier fêtait, en cette fin juin, ses 10 ans d'existence, anniversaire couplé avec sa traditionnelle fête d'été. Ce fut un éclatant succès.

Le vendredi matin, la petite pluie qui tombait n'était pas faite pour rassurer. Comme disait Gilles «Inquiet... on était inquiet!» Dame, on n'est pas Vaudois pour des prunes! Mais un espoir accompagnait secrètement les organisateurs. Les prévisions du temps étant des plus optimistes, ils n'allaiant pas se laisser abattre. Et au fil des heures, ils affichaient un moral à tout casser.

A 18 heures, le coup d'envoi était donné avec la partie officielle. Jean Carrel, adjoint de direction à Pro Senectute-Vaud adressa une cordiale bienvenue aux quelques 80 invités et un très chaleureux merci à tous ceux – et notamment les bénévoles – qui ont contribué à faire de ce Centre ce qu'il est aujourd'hui. A tout seigneur tout honneur: à la famille Pierre Mercier qui fut au départ de cette merveilleuse «aventure» passionnée et passionnante, comme devait le dire M. Daniel Girardet, directeur de Pro Senectute-Vaud à l'époque de l'ouverture du CPM, aujourd'hui à la retraite. M. Girardet rendit hommage aux pionniers dont la Ville de Lausanne qui apporta l'aide sociale et l'appui financier décisif et grâce à laquelle deux autres centres virent le jour et



devinrent ainsi la résidence secondaire – souvent même primaire – d'un grand nombre d'aînés.

Puis la parole fut donnée à M. J.-F. Bourgeois, directeur actuel de Pro Senectute-Vaud qui se livra à une réflexion gérontologique fort pertinente insistant sur le fait qu'à l'avenir les aînés devraient réaliser eux-mêmes leurs programmes d'action. S'ils n'adoptent pas un comportement actif et responsable il y a grand risque que les plus jeunes refusent le contrat de solidarité entre les générations, attitude qui se répercuterait défavorablement sur les assurances sociales. Enfin il appartint à M^{me} Hennenberger, fille de M. Pierre Mercier de s'exprimer. Elle annonça une nouvelle fort réjouissante que dans notre article paru dans le dernier numéro d'aînés nous osions à peine espérer: «la Fondation Pierre Mercier a décidé de prolonger pour de longues années sa collaboration avec Pro Senectute». Heureuse décision qui prouve – si besoin est – que Pro Senectute a rempli à satisfaction et de façon concluante la mission qui lui avait été confiée.

Un récital de piano, donné par M^{le} Fabienne Théodoloz mit un terme à cette partie officielle qui fut suivie d'une réception, très bien orchestrée par l'hôtesse des lieux, M^{me} Christiane Pauchon, réception au cours de laquelle les invités purent découvrir et admirer les aquarelles des frères André et Lucien Happenberger exposées au Centre.

La fête des habitués du Centre

Samedi, un soleil éblouissant brillait dès le matin. Au Centre, ce fut très tôt un sympathique va-et-vient, qui pour prendre un petit café, qui pour s'enquérir de l'humeur générale afin de savoir si elle était à l'instar du temps, de plus en plus souriante.

Un programme gai et varié avait été mis sur pied, dès les premières heures. Il y en avait pour tous les âges, pour tous les goûts! Les enfants n'avaient pas été oubliés, eux qui, tout au long de l'année, égaient le Centre de leurs cris et de leurs ébats joyeux. Les animateurs du CEMEA (Centre d'entraînement des méthodes d'éducation actives), par ailleurs locataires à demeure d'un local dans la maison, leur proposaient maquillages savants, dessins, confection d'objets volants et jeux de toutes sortes. Pour les «grands», c'était l'apéritif en fanfare, avec l'AVIVO puis une production de la chorale des Aînés de Lausanne.

A l'heure du repas, c'était la foule des grands jours. Plus une place n'était disponible autour de nombreuses tables dressées dehors alors que Luc Happersberger, le troubadour à la guitare, conviait les dîneurs à une balade dans le temps avec des ballades de jadis!

Saucisses, côtelettes avaient à peine le temps de prendre couleur que déjà elles rejoignaient les assiettes emplies de salades variées, colorées, fameuses!... Le tout joyeusement arrosé par le vin des 10 ans - rouge ou blanc, habillé d'une bien jolie étiquette - et que l'on pouvait emporter.

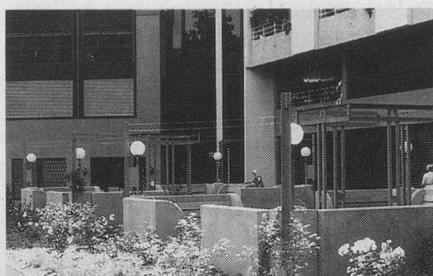
L'après-midi, chorale des Aînés, ensemble de cuivre «La Picholette», démonstrations de danse par les deux Christine, Claude et Alain - qui donnent aussi des cours aux aînés - et la Chanson de Lausanne se succédèrent alors qu'il appartint à Luc Happersberger de mettre un terme aux festivités.

Entre-temps, petits gâteaux, cakes, tartes, tartelettes et autres gourmandises «maison» avaient disparu des éventaires dressés pour la circonstance. Et les nombreux objets du marché aux puces et les livres avaient trouvé acquéreurs alors que bouquets de fleurs et arrangements floraux avaient trouvé amateurs. La tombola et les jeux-devinettes, proposés contre modique monnaie sonnante et trébuchante, proposaient quant à eux de très beaux prix. Chacun repartit du Centre les bras chargés, la tête pleine de musique et de chansons, la face et le cœur réjouis.

J. M.

GENÈVE

De la Cité-Vieillesse à la Résidence des Franchises



La Fondation des logements pour personnes âgées ou isolées (FLPAI) avait choisi le premier jour de l'été pour inaugurer à Genève la nouvelle Résidence des Franchises. Ce vaste ensemble qui comprend un immeuble locatif, une pension et que jouxte un centre gériatrique a grandi sur les gravats de l'ancienne Cité-Vieillesse inaugurée en 1932, première réalisation de ce type en Suisse. Vétuste, cet ensemble ne correspondait plus aux normes de sécurité et de confort d'aujourd'hui. «Depuis l'adoption des plans d'aménagement de tout le quartier en 1968, la FLPAI s'est battue avec acharnement

tout au long de ces vingt dernières années pour mettre en valeur le terrain, dont elle est propriétaire et pour réaliser une résidence digne de ce nom», a rappelé le président de la Fondation Daniel-François Ruchon. Ce ne sont pas moins de trois projets qui ont vu le jour. Le troisième a triomphé, grâce à un crédit d'étude de 770 000 francs alloué par le Grand Conseil en 1977. Six ans plus tard, les crédits sont disponibles et les travaux peuvent commencer. Ils se répartissent en deux étapes d'octobre 1983 à septembre 1988.

La Résidence comprend deux secteurs: un immeuble locatif comprenant 128 appartements et la pension qui peut accueillir une soixantaine de personnes. Les appartements pour personnes seules comprennent deux pièces et demie avec loggia soit un hall, une salle de séjour, une chambre, un laboratoire, un cabinet de toilette avec douche et WC, une penderie. Trente-quatre appartements pour couples disposent d'une pièce supplémentaire.

Quant à la pension, elle compte 60 chambres individuelles, 10 par étage, avec loggia, que chaque habitant peut aménager à son gré. Si nécessaire, un lit électrique et une table de nuit sont fournis dans le but de faciliter les soins. La division médicalisée comprend, outre l'isolation, sept chambres à deux lits de type hôpital, elle est destinée aux cas lourds que la FLPAI s'est engagée à accueillir. A cela s'ajoutent divers locaux de service commun, ainsi qu'une spacieuse salle polyvalente. Dans ce complexe logement-pension, la personne qui s'installe à la Résidence des Franchises a toutes les chances d'y finir ses jours sans avoir à quitter un cadre agréable devenu familier.

La direction de la Résidence est confiée à M. Francis Meyrat qui l'exploite avec le concours d'un gérant social, M. Roland Thomet, et d'un personnel dévoué, dont une forte majorité n'a pas de statut officiel.

Construction achevée, budget tenu grâce à la diligence du comité de construction; mais la Résidence n'aurait jamais survécu sans l'appui massif des pouvoirs publics, sous la forme de deux subventions: l'une de 27 174 000 francs de l'Etat de Genève, et l'autre de 9 661 000 francs de la Confédération. La FLPAI assume, sous la forme d'hypothèque, la part de 8 414 000 francs, sans compter le terrain de 15 500 m² qu'elle a mis à disposition.

J. D.

NEUCHÂTEL

Le 3^e âge dans le Val-de-Travers La distance dans la proximité

Ce sont surtout les difficultés de santé qui incitent les personnes âgées à faire appel aux professionnels des services médico-sociaux. Une enquête menée par le comité neuchâtelois de Pro Senectute, Fondation suisse pour la vieillesse, dans le Val-de-Travers, révèle, en effet, que malgré la proximité des proches familiaux et des partenaires amicaux, les personnes âgées tiennent à observer une certaine distance.

Constatant le peu de demande d'aide de la population âgée du Val-de-Travers, pourtant la plus nombreuse proportionnellement du canton, Pro Senectute a cherché à mieux cerner ses besoins. A cet effet, une sociologue, Josianne Bodart (Fribourg), et une assistante sociale, Anne Delacoste, Fleurier, ont interrogé 80 personnes de la commune. Selon un échantillonnage représentatif de la population en âge AVS. Pro Senectute Neuchâtel publie maintenant les résultats de cette enquête dans le but d'informer les autorités communales et cantonales ainsi que l'opinion publique, d'une part, et de souligner d'autre part l'importance de la création d'un service de soins à domicile dans le Val-de-Travers.

L'enquête portait sur les ressources potentielles des personnes âgées et sur leurs capacités à les mobiliser en cas de besoin. Parmi les personnes interrogées se trouvaient: 34 sexagénaires, 28 septuagénaires, 17 octogénaires et une nonagénaine, soit 27 hommes, 53 femmes, 45 couples, 28 veuves et veufs, cinq célibataires et deux divorcés.

A l'occasion d'entretiens qui duraient entre une et deux heures, ces personnes avaient à répondre à des questions telles que: «A qui feriez-vous appel si vous ne pouviez plus sortir de chez vous?»

L'identification du partenaire privilégié a révélé plusieurs règles du jeu social qui conditionnent la vie de ces personnes et leur intégration à la communauté.

Les partenaires familiaux ont été cités dans 28,5% des cas surtout en raison de la proximité géographique et de la fréquence des contacts. Ces appels concernent surtout les problèmes de mobilité (courses, déplacements) ou de prise de décision importante. Les partenaires amicaux interviennent dans une moindre mesure (8,5%) pour des aides ponctuelles, comme substitut familial ou pour maintenir une certaine relation affective. Comme avec leurs proches familiaux, les personnes âgées semblent hésiter à répéter leurs demandes d'aide et cherchent ainsi à maintenir une certaine distance dans la proximité, de manière à ne pas se sentir dépendantes. C'est probablement aussi pour cette raison que dans 18% des cas les personnes interrogées pensent ne pas faire appel à quiconque surtout pour les problèmes d'argent, de dépression ou de solitude. Les voisins sont présents, mais dans 7% des cas seulement et pour des nécessités urgentes uniquement. Personne ne ferait appel à eux pour des soucis d'argent, par exemple.

L'appel hypothétique aux professionnels prend une large part (38% surtout en cas de difficulté de santé). L'enquête a révélé un manque d'information sur les services à disposition et leur mode de fonctionnement, d'une part, et l'existence, d'autre part, d'un réseau d'entraide plus ou moins présent qu'il faudra soutenir voire développer (famille, voisins, amis, bénévoles...). A cet effet, PS-Neuchâtel a élargi sa permanence d'une demi-journée consacrée à l'aide directe à une journée entière portant aussi sur des mesures indirectes. La Fondation disposerait donc d'un peu plus de temps pour concentrer ces efforts sur diverses opérations ces prochains mois:

La mise sur pied, dans chaque village, d'une «antenne», personne de référence qui puisse donner une information directe et individualisée à la personne âgée et la mettre en contact avec Pro Senectute lorsque cela s'avère nécessaire»; l'intensification de la collaboration avec les différents professionnels intervenant au Val-de-Travers; le développement et la coordination du travail bénévole; le soutien à la création d'une fondation de soins à domicile.

GENÈVE

A la rencontre des nouvelles générations

Le vieillissement de la population entraîne un développement continu des activités de Pro Senectute Fribourg. Malgré l'accroissement de ses recettes propres, le comité cantonal de la Fondation a bénéficié d'un soutien accru des pouvoirs publics pour faire face à la demande en 1988. Il s'est aussi assuré les services de deux nouvelles collaboratrices à mi-temps. C'est ce qui ressort de l'assemblée annuelle de Pro Senectute Fribourg, le 15 juin à Châtel-Saint-Denis.

Le directeur Robert Muller a tenu toutefois à se montrer rassurant pour l'avenir: même si le vieillissement se poursuit, Pro Senectute n'aura pas nécessairement à engager de nouveaux collaborateurs et à puiser dans ses réserves, car les conditions évoluent: d'une part, la pratique régulière de la gymnastique et des sports s'étend, de même que de nombreuses mesures de prévention en matière de santé, de sorte que l'état général de la population s'améliore sensiblement; d'autre part, le développement des connaissances gérontologiques et l'adoption de nouvelles méthodes de travail cherchent à rendre la personne durablement autonome.

De son côté, le président du comité cantonal, l'ancien conseiller d'Etat Ferdinand Masset, a salué l'ouverture d'un centre de jour en collaboration avec la Croix-Rouge dans l'ancien hôpital des Bourgeois à Fribourg. Il s'est réjoui de ce que le Conseil d'Etat a institué dès cette année une subvention cantonale de 50 000 francs en faveur de Pro Senectute Fribourg. Du rapport annuel, on retiendra encore ces quelques chiffres: en 1988,

455 personnes ont bénéficié de l'aide individuelle: mise à disposition de moyens auxiliaires, prestations financières, conseil. 265 personnes ont reçu une aide financière, soit au total une somme de près de 275 000 francs. Passe-partout a effectué l'an dernier 5500 courses pour des personnes qui ne peuvent utiliser les transports publics. 70 groupes de gymnastique accueillent régulièrement un millier de

personnes, tandis que 300 «sportifs» ont pratiqué selon leur goût la natation, la danse, le ski de fond et la marche. Pro Senectute a organisé quelque 150 réunions favorisant les contacts et plus de 260 manifestations et rencontres diverses. Enfin, l'an dernier la collecte d'octobre a rapporté 128 500 francs, soit une augmentation de 41% par rapport à l'année précédente.

TESSIN

Venti anni di ginnastica per gli anziani Ticinesi

Il 20° di attività dei «Corsi di ginnastica per anziani» di Pro Senectute Ticino» è stato celebrato nella verde cornice del Piazzale d'armi di Monteceneri in una festosa giornata di fine maggio.

Ben 1500 «allievi» ultrasessantenni, affluiti da più di 100 comuni del Ticino e del Moesano, hanno dato vita a una esibizione veramente notevole, con esercizi d'assieme e di gruppo, sotto la guida vigile dei 110 monitori che li avevano seguiti durante i corsi e preparati alla manifestazione.

Organizzato con cura dai responsabili dell'attività: dir. tecnico Ezio Bellati, Gianini Albertino, Lorenza Lupi, Alma Gada, lo spettacolo corale offerto al pubblico di tutte le età – circa 200 accompagnatori: coniugati, amici, conoscenti – ha suscitato ammirazione e stupore soprattutto fra i più giovani che non si aspettavano tale preparazione ginnica e serietà di esecuzione dai loro «nonnetti».

Lo ha rilevato nel suo intervento il Capo dell'Esecutivo ticinese on. Rossano Bervini, che è anche Direttore del Dipartimento Opere Sociali, sempre attento alle iniziative che hanno per obiettivo la conservazione e il miglioramento della salute della fascia anziana della popolazione.



Photo P. Albertarri

Prevalente la presenza femminile (purtroppo in Ticino gli uomini anziani sono restati alle manifestazioni a carattere sociale). Il portamento eretto e scioltezza dei movimenti toglieva alcuni lustri all'età spesso rispettabile (dalla sessantina agli ottant'anni e più... fin oltre i 90!!), delle brave ginnaste. Abbiamo ammirato non solo sfilate cadenzate e braccia in su con i bracciali rossi e azzurri, colori del Ticino, sul ritmo «della Marcia del ventesimo» – «**Festegium in belleza la terza gioventù**» – ma anche estensioni, flessioni, coordinamento degli arti, e altri esercizi ginnici che danno equilibrio ed armonia.

La partecipazione di tutti si è fatta commossa quando si è esibito il gruppetto di ospiti della casa di riposo «Il Castagneto» di Castagnola in maggioranza invalidi: benché in carrozzella ritmavano la musica agitando fazzoletti colorati.

Non presente alla manifestazione, ma una allieva assidua dei Corsi di ginnastica Pro Senectute è anche la signora Anita Canonica, decana della Svizzera, ormai nel 110° anno di età.

La premiazione dei monitori con almeno quindici e venti anni di attività e il saluto e le riflessioni del presidente di Pro Senectute Ticino Aurelio Longoni hanno concluso la «Festa della ginnastica per anziani».

P. A.

FRIBOURG

Passeport seniors: Nouvelle formule!

Le passeport seniors est destiné aux aînés et aussi aux personnes qui désirent maintenir des liens entre les générations.

Ces dernières années, un groupe de travail, composé essentiellement de personnes retraitées, proposait à l'intention de «Fribourg et environs» une offre de 11 manifestations sur un thème fixé, ceci de septembre à avril de l'année suivante. Une contribution de Fr. 25.– était demandée pour obtenir une carte de validation.

Cette année, nous souhaiterions vous proposer une formule quelque peu différente: nous aimerions mettre sur pied des activités «à la carte», au gré des expositions, manifestations ou tout simplement de l'actualité, ceci sur toute une année. Cela nous permettrait d'établir un rythme régulier de rencontres (par exemple le premier jeudi du mois), dans un lieu connu de toutes et de tous (par exemple la salle sous le Temple); nous pourrions, à cet effet, constituer un «club passeport seniors».

L'avantage d'une telle formule serait le maintien du groupe qui avait pour habitude de participer aux activités du passeport d'une part, et la possibilité de pouvoir organiser des sorties ou des discussions, en fonction des envies que vous pourriez avoir en tant que membre de cet éventuel club, sans qu'une structure particulière ne soit trop astreignante.

Nous aurons donc des propositions à vous faire, mais nous souhaitons également vous entendre.

Nous vous invitons à participer à une première rencontre qui aura lieu le mardi 19 septembre à 14 h 30, salle sous le Temple, rue de Romont.
Nous essaierons ensemble de créer ce nouvel espace de loisirs afin que la formule du passeport seniors trouve une nouvelle voie!

FRIBOURG

Une esthéticienne pour les aînés

Les 1^{er} et 3^e mardi du mois, une esthéticienne est à la disposition des personnes âgées pour des conseils ou des soins du visage et du corps.

Ces permanences seront assurées dans notre local de l'ancien hôpital des Bourgeois, rue de l'hôpital 2, dans les combles (entrée côté parking); ce local est partagé avec la Croix-Rouge fribourgeoise, sous la dénomination de «Centre de Jour».

Vous pourrez y passer ou y téléphoner (037/22 78 57) aux dates suivantes, de 14 h à 16 h: les mardis 5 et 9 septembre, 3 et 17 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre. Tarifs spéciaux sur tous les soins (10%)!

Renseignements et rendez-vous: Pro Senectute, rue Saint-Pierre 10, 1^{er} étage (037/22 41 53) pendant les jours ouvrables ou Renaude Meyer, Cité-Bellevue 11 (037/28 40 78) de 9 à 22 h.

P. S.

VALAIS

Cure thermale à Loèche-les-Bains

Pro Senectute Valais organise un séjour de cure thermale à l'intention des rhumatisants en âge AVS.

Ce séjour aura lieu à Loèche-les-Bains (1411 m d'altitude) du 16 au 30 octobre à l'Hôtel Grichting, équipé pour les traitements individuels.

L'indication médicale est nécessaire pour pouvoir s'inscrire.

Prix: Fr. 1369.– en chambre à 1 lit; Fr. 1170.– en chambre à 2 lits.

Votre caisse-maladie peut participer aux frais de traitements. Renseignez-vous auprès de votre assurance-maladie avant de vous inscrire.

Renseignements: M^{me} Lucie Monnier, assistante sociale, tél. 025/71 59 39.

Inscriptions: jusqu'au 1^{er} octobre au secrétariat de Pro Senectute Valais.

Les places sont limitées.

VAUD

Nouvel-An avec Pro Senectute

A l'heure où j'écris ces lignes, il fait une chaleur torride de début juillet... A l'heure où vous les lisez, la ville sort de sa torpeur estivale, la vie reprend...

Et il faut déjà penser au fêtes de fin d'année... se plonger – en pensée tout au moins – d'un seul coup dans l'hiver.

Qu'allez-vous faire, vous aînés, à Nouvel-An? Vous rétorquerez que vous ne le savez pas encore. Pourtant, c'est le fin moment d'y songer car, comme on le sait, les réservations se font longtemps à l'avance.

Si la solitude risque d'être votre lot venez faire la fête avec nous en vous joignant à l'un ou l'autre des deux groupes qui partiront, l'un pour Locarno, l'autre pour Interlaken, à fin décembre, pour passer le cap de la nouvelle année dans la joie et l'amitié sous l'égide de Pro Senectute-Vaud.

Des programmes tout de gaieté ont été mis sur pied.

Locarno. D'année en année, de nombreuses personnes se réjouissent de participer à ce séjour qui, vu son immense succès, est devenu une tradition.

Du jeudi 28 décembre 1989 au mercredi 3 janvier 1990.

Le voyage en car superconfortable sera déjà en soi un vrai plaisir. Séjour à l'Hôtel Quisisana ****, avec piscine, merveilleusement bien situé, calme quoique près du centre. Excursions et animations diverses pendant le séjour: marché en Italie, goûter typique, repas tessinois, croisière, soirée de gala de Saint-Sylvestre. Prix: Fr. 850.– tout compris (sauf les boissons).

Ce séjour sera accompagné par Pierre Tâche dont chacun apprécie la gentillesse et le contact chaleureux.

Interlaken. Bref séjour du dimanche 31 décembre 1989 au mardi 2 janvier 1990. Déplacement en train. Bel hôtel confortable.

Repas et soirée du Réveillon. 1^{er} janvier, repas de midi de fête, après-midi musical et humoristique, avec Bob Barbey et Moineau. 2 janvier, repas de midi à la Grande Cave, à Berne.

Prix: Fr. 420.– tout compris (sauf les boissons); Fr. 397.– pour les détenteurs d'un abonnement 1/2 tarif.

Ce séjour est accompagné par Lisette Hofer. N'est-ce pas gage de gaieté, bonne humeur, ambiance à tout casser?

Si l'un ou l'autre de ces séjours vous intéresse, inscrivez-vous vite, le nombre de place étant limité, Pro Senectute Service Loisirs, case postale 244, 1000 Lausanne 9, 021/36 17 27.

NEUCHÂTEL

Cours de danse

Littoral neuchâtelois, Boudry. Vu le succès remporté la saison dernière, nos cours reprennent le 2 octobre 1989 de 14 h 15 à 16 h au Foyer de la Salle de spectacles à Boudry, avec la participation de Serge Grisel.

La Chaux-de-Fonds. Les cours reprennent au Studio 108 à La Chaux-de-Fonds avec M. Roland Kernen, le mardi 10 octobre 1989.

Nouveauté pour cette saison: cours pour débutants de 14 à 15 h 30. Cours pour avancés de 15 h 45 à 17 h 15.

Val de Travers, Fleurier. A la demande de nombreuses personnes du Vallon, nous organisons pour la première fois des cours de danses dans cette région.

Ces cours seront donnés tous les mercredis après-midi de 14 h 15 à 16 h 15 par M. Roland Kernen, professeur de danse de société de La Chaux-de-Fonds.

Début des cours: mercredi 11 octobre 1989 au CORA (Centre œcuménique de rencontre et d'animation) à Fleurier, Grand-Rue 7.

Prix pour tous les cours: Fr. 25.– pour 4 après-midis. Prix spécial pour couple.

Inscription: sur place ou au Service animation de Pro Senectute, rue de la Côte 48a, 2000 Neuchâtel (038/25 46 56).